

**J'exerce en
LIB RAL**

Modalit s d'inscription   un programme DPC

Type de programme choisi

Je m'inscris   un programme de DPC concernant uniquement ma profession

Le co t p dagogique de mon programme sera pris en charge par l'OGDPC jusqu'  la limite annuelle de mon forfait.

Mon enveloppe globale et le montant de mon indemnisation diff rent en fonction de ma profession.

Je peux consulter le montant de cette indemnisation sur le site mondpc.fr au niveau du programme qui m'int resse.

Je m'inscris   un programme de DPC pluriprofessionnel

Mon enveloppe annuelle ne sera pas impact e puisqu'il s'agit d'un programme hors quota.



Maximum 4 programmes DPC « hors quota » par an.

En cas de d passement mon enveloppe globale sera impact e.

Le montant de mon indemnisation diff re en fonction de ma profession. Je verrai le montant qui me sera vers  au moment de la validation de mon inscription.

Mon forfait restant n'est pas suffisant

❖ Je peux de mon cot  demander une prise en charge aupr s de mon OPCA (FIF PL / FAF PM). Dans ce cas, je dois adresser le formulaire de demande pr alable de prise en charge   mon OPCA.

Je peux consulter les modalit s de la prise en charge directement sur le site de mon OPCA.



Pas de cumul possible de financement OGDPC et FIF - PL / FAF PM

La commission professionnelle  tudiera ma demande et mon OPCA me versera la prise en charge accord e au terme du programme.

❖ Pour la partie non prise en charge par l'OGDPC, je recevrai une facture   r gler   l'Universit  d'Angers.

❖ Je ne percevrai pas d'indemnisation de la part de l'OGDPC.

D marche d'inscription   l'Universit  d'Angers

C'est ma 1 re inscription   un programme DPC   l'Universit  d'Angers

❖ Je dois avoir cr e mon compte sur www.mondpc.fr.

❖ Je m'inscris sur le site de l'Universit  en compl tant le formulaire en ligne.

Dans ce cas, L'Universit  d'Angers validera mon inscription et me pr inscrira sur le site de l'OGDPC.

Je recevrai un mail automatique de la part de l'OGDPC pour confirmer cette inscription (en cliquant sur oui).

J'ai d j  suivi par le pass  un programme DPC   l'Universit  d'Angers

-   Je contacte Christelle LEBLANC par mail christelle.leblanc@univ-angers.fr ou au 02 41 22 67 47.

Dans ce cas, L'Universit  d'Angers validera mon inscription et me pr inscrira sur le site de l'OGDPC.

Je recevrai un mail automatique de la part de l'OGDPC pour confirmer cette inscription (en cliquant sur oui).

-   Ou je m'inscris directement au programme choisi sur www.mondpc.fr

Suivi comptable de mon programme

-   L'Universit  d'Angers m'adresse en retour de cette inscription la convention de formation, en trois exemplaires, accompagn e du programme que je devrai retourner tamponn e et sign e en deux exemplaires.

-   Une facture me sera adress e   la fin de la formation pour la part du programme non financ e par l'OGDPC.

-   Pour percevoir mon indemnisation OGDPC :

- Je m'engage   suivre l'ensemble des  tapes du programme
- j' value le programme suivi sur www.mondpc.fr.

-   L'Universit  d'Angers transmettra   l'ordre professionnel qui me concerne ou   mon employeur l'attestation de DPC. Cette derni re me sera  galement adress e.